



La sortie du confinement ne sonne pas la fin de la pandémie !

Dans cette crise sanitaire mondiale, il est fondamental d'aborder les différentes étapes comme des périodes de transition. Après 2 mois de confinement drastique, nous sommes entrés depuis le 11 mai dans un deuxième cycle dit de sortie de confinement. Notre liberté de circuler nous est partiellement restituée ce qui ne doit surtout pas être synonyme de relâchement en termes de précautions contre la propagation du virus. Les patrons, eux, n'ont qu'une envie : remettre les salarié-es au boulot coûte que coûte. Cette nouvelle situation va indiscutablement avoir des répercussions émotionnelles et psychologiques très fortes pour la population et donc pour l'ensemble des salarié.es du Groupe BPCE. En effet, chacun-e a pu constater les incohérences et les contradictions des gouvernants. Entre le discours sur le port du masque qui ne sert à rien avant qu'il ne devienne obligatoire et l'injonction paradoxale « *restez chez vous mais allez travailler* », le gouvernement a fait preuve d'un amateurisme coupable. Pas de quoi se réjouir... du moins pas encore.

Nos revendications

Depuis le premier jour du confinement, **SUD-Solidaires** revendique la mise à disposition de masques, de gel hydro alcoolique et les autres équipements de protection pour garantir la sécurité des salarié-es. A ce jour, ces mesures de protection ne sont toujours pas appliquées dans toutes les entreprises du Groupe !

Nous revendiquons l'ouverture de négociations sur les organisations du travail, les politiques commerciales et les pratiques managériales, sujets que les patrons ont toujours refusé d'aborder. Or, c'est bien là que se situent les sources principales du mal-être au travail. Avec la crise du coronavirus, la culture de la surperformance à tout prix doit disparaître. **Nous exigeons l'arrêt immédiat de toutes les actions commerciales et de tous les suivis individuels qui sont par nature anxiogènes. Fini la compétition, place à l'entraide et la solidarité !**

La direction de BPCE a annoncé le maintien de salaire jusqu'au 31 mai pour les salarié.es concerné.es par une ALD (affection longue durée) ou par un arrêt « garde d'enfants », mais uniquement pour les salarié-es des Caisses d'épargne. Pour les autres, c'est un traitement différent qui sera appliqué, entreprise par entreprise. Scandaleux et aux antipodes de la solidarité tant prônée par un Groupe qui dégage plus de 3 milliards de résultat net en 2019 et qui affiche plus de 66 milliards de fonds propres ! **SUD-Solidaires revendique que cette mesure soit étendue à tou-ttes les salarié-es du Groupe.**



Anticipons les jours d'après...

La course aux profits ne peut plus occulter les dégâts environnementaux et sociétaux qu'elle génère. Il est impératif de passer d'une politique de production immédiate, qui a comme seul objectif la rentabilité désincarnée, à une société socialement juste et équitable qui s'inscrit sur le long terme pour un développement durable et sérieux.

Pour nos métiers, cela passe par un retour à une activité de conseil et à une relation de confiance avec la clientèle. Sans changement radical rapide, le réveil des salarié-es des réseaux bancaires risque d'être rude. Les dirigeants ne pourront pas cacher encore longtemps le désastre qui s'annonce. Et pourtant, ça n'est pas faute de les avoir avertis.

C'EST À NOUS TOUTES ET TOUS D'IMPOSER UN AUTRE AVENIR

Paris, le 14 mai 2020 / 13-2020

Le bureau national **SUD-Solidaires** BPCE : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloïrec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne